



MOT DE L'ÉDITRICE

ACTIONS SOLIDAIRES

DEPUIS LE DÉBUT DE LA CAMPAGNE

des 20 000 actions solidaires, c'est la fête chez *Recto Verso* quand le facteur passe. Tous les jours, depuis cinq semaines, nous recevons vos mots d'encouragement, vos souscriptions à la Société des actionnaires solidaires de *Recto Verso*, de partout au Québec et même de l'étranger! Parfois, vous choisissez de passer nous voir, discuter, rencontrer l'équipe.

L'objectif de la campagne des 20 000 actions solidaires est pécuniaire. Nous vous l'avons expliqué dans notre dernière édition, nous avons besoin de d'effacer des pertes associées au lancement de *Recto Verso*. Même si, aujourd'hui, le magazine est en bonne santé financière, cette dette nuit à nos activités courantes et ralentit le développement du magazine. Sans votre appui, cette dette met en péril le magazine.

Nous avons voulu dès ses débuts que *Recto Verso* soit gratuit, accessible dans toutes les régions du Québec et dans la francophonie canadienne. Publié à 85 000 exemplaires, le magazine est disponible gratuitement dans plus de 1100 points de dépôt. Rejoindre le plus de lecteurs possible à son prix. La distribution gratuite, par exemple, nous coûte plus de 50 000 \$ par année. Les frais d'imprimerie dépassent les 150 000 \$ annuellement.

Nous sommes encore convaincus de la justesse de notre choix. L'avenir de *Recto Verso*, comme vous l'aimez, dépend de l'implication du plus grand nombre possible de lecteurs dans le financement de cette distribution, grâce aux abonnements et aux actions solidaires. Soyez convaincus que nous garderons le cap, pour l'information comme pour la distribution.

Mais cette campagne a aussi un autre objectif : témoigner de votre soutien au magazine. Nous le faisons pour vous. Il vous appartient. Décidez de son avenir.

— Anne-Marie Brunelle

mettent un barème plancher (incompréhensible) pour les prestations des sans-emploi qui échouent à l'aide sociale. Ce taux de la prestation de base, actuellement de 545 \$ par mois pour les célibataires sans enfant, doit être revu à la hausse pour refléter les besoins réels des personnes.

Il en coûtera 24 M\$ pour rétablir la gratuité des médicaments pour les assistés sociaux et les retraités qui touchent le supplément de revenu garanti. Les assistés sociaux aptes au travail paient jusqu'à 17 \$ par mois en franchise pour les médicaments. Un montant minime pour la plupart, mais trop élevé pour ceux qui doivent vivre sous le seuil de la pauvreté et se priver de l'essentiel pour se soigner.

M. Philippe Couillard, maintenant ministre de la Santé, a déclaré à des groupes d'assistés sociaux qu'il était aberrant de ne pas fournir les médicaments aux démunis. Il ne doit pas oublier ses indignations passées. On nous annonce que la crise du logement, qui revient, sera au moins aussi grave que les deux dernières années. Le gouvernement libéral devra augmenter les investissements dans le logement social pour résoudre une fois pour toutes un problème qui n'a pas lieu d'être dans un pays riche comme le nôtre.

Le choix de l'économie sociale

Le budget déposé en mars 2003 par M^{me} Pauline Marois comportait des mesures attendues pour la croissance de l'économie sociale. Il s'agissait d'un plan abouti, com-

Jean Charest rentre chez lui avec sa famille, le soir de son élection, le 14 avril 2003.

portant des mesures de soutien au démarrage et à la consolidation des entreprises, des outils de capitalisation, des politiques et des fonds dédiés par secteur d'activités.

Combiné aux mesures de soutien aux coopératives, le plan pour le développement de l'entrepreneurship collectif coûtera 40 M\$ à l'État. Intimement liée aux besoins des milieux locaux, l'économie sociale apporte des réponses originales et collectives aux besoins sociaux, orientées vers un développement durable. Parmi ses plus grandes réussites, le réseau des Centres à la petite enfance doit compter sur des politiques publiques constantes. Désinvestir dans la petite enfance coûterait plus cher que plusieurs stades olympiques.

Chèques-vacances

M. Charest a raillé la promesse électorale de Bernard Landry de chèques-vacances. M. Charest a eu tort. Cela fait 20 ans que cette revendication chemine, elle allait aboutir, cela n'est pas un caprice. (Voir : *RV*, n° 291, «Partir/sortir : le droit aux vacances») Cela tombe bien : *Recto Verso* publie aujourd'hui un dossier éduquant sur l'état de santé mentale des travailleurs et travailleuses québécois. Lisez-le. Vous verrez que toutes ces promesses électorales ont du sens. Les trahir ne grandira aucun homme politique désirent acquiescer la stature d'un homme d'État. □